

HONORAIRES DE GESTION*

JUSQU'À

29%

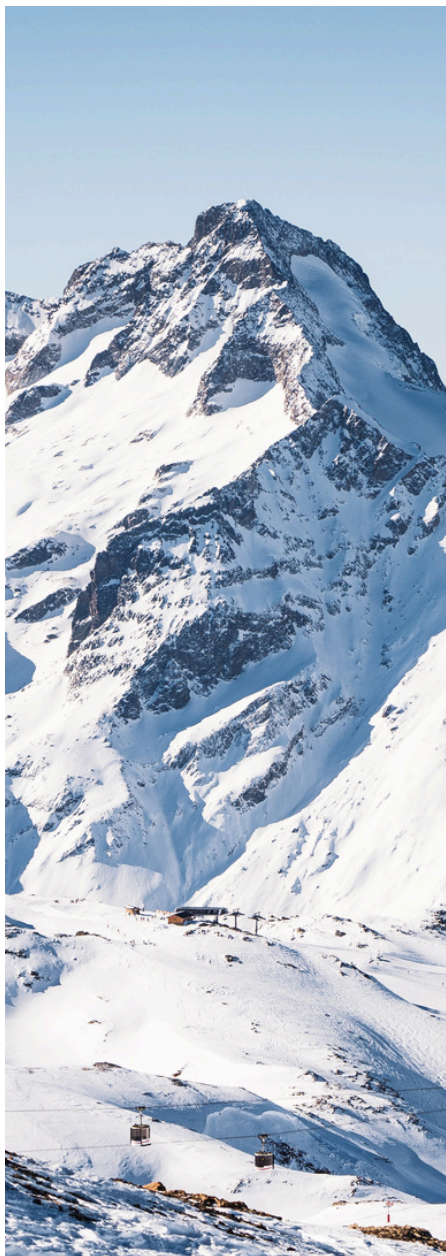
HONORAIRES SYNDIC

À PARTIR DE

2 500€ TTC

par copropriété.

*Selon le nombre de semaines d'occupation propriétaire;
calcul sur le prix brut propriétaire; honoraires composés à 50% d'honoraires
de gestion et 50% d'honoraires de commercialisation.



©LukaLeroy